

- DV Franck VIAUD N° ORDRE 10807
- DV Léa CHAVANELLE N° ORDRE 26796  
DU DE VETERINAIRE COMPORTEMENTALISTE
- DV Sandrine PILLON N° ORDRE 14123
- DV Julie VAN DROOGENBROECK N° ORDRE 35694
- DV Sandra PERNET-CATHERIN N° ORDRE 18639

CLINIQUE VETERINAIRE DE L'ALBARINE  
46, rue Alexandre Bérard  
01500, AMBERIEU-EN-BUGEY  
Tél : 04-74-34-54-20  
email : [clinvet-albarine@orange.fr](mailto:clinvet-albarine@orange.fr)

SELARL ALBARINE SIRET 899 489 991 00013

### Barèmes d'honoraires au 1er Janvier 2026    prix TTC en euros (TVA à 20 %)

à tous les honoraires indiqués ci-dessous, peuvent s'ajouter d'éventuels dépassement selon urgences, horaires, produits et doses employés et injectés, anesthésie ou tranquillisation, difficulté rencontrées, exigences particulières du client, etc...

#### CONSULTATIONS

	EURO
Consultation à la clinique (pendant les heures d'ouvertures)	44,90
Consultation de suivi	De 22,90 à 34,90
Consultation d'urgence de 19h à 22h	106,00
Consultation spécialisée des « troubles du comportement »	181,90
Surveillance animal mordeur : 3 consultations	137,70
Evaluation de la dangerosité	198,90

#### BILAN DE SANTE ANNUEL : VISITE ANNUELLE = SANTE ET PREVENTION

Visite annuelle de santé sans vaccination	71,90
Vaccin Rage hors visite annuelle (chien, chat, furet...)	70,50

#### VACCINS CHATS

Visite annuelle de santé avec protocole vaccinal adapté :	85,00
Rage et/ou Coryza/Typhus	85,00
Visite annuelle de santé avec protocole vaccinal adapté incluant leucose :	94,90
Leucose seule ou L+R ou L + CT ou L + R + CT	94,90

#### VACCINS CHIENS

Visite annuelle de santé incluant la vaccination	85,00
protocole vaccinal adapté :	85,00
Carré – Hépatite – Parvovirose – Leptospirose – Rage	19,40
Toux du Chenil (associé lors de la visite annuelle de santé )	100,00
Piroplasmose (séparé des autres vaccins )	129,90
Piroplasmose + Lyme	129,90

#### VACCINS LAPINS, FURETS

Myxomatose – Maladie Virale Hémorragique MMVH (lapin)	81,90
Maladie de Carré – Hépatite de Rubarth – Parvovirose CHFU (furet)	74,50

*Nous sommes à votre disposition pour établir ensemble un devis détaillé des prestations que nous pouvons vous proposer.  
Arrêté n°83-50/A du 3 octobre 1983 : article 1 : « toute prestation de service doit faire l'objet, dès qu'elle a été rendue et en tout état de cause avant paiement du prix, de la délivrance d'une note lorsque le prix de la prestation est supérieur ou égal à 25 € (TVA comprise). Pour les prestations de service dont le prix est inférieur à 25 € (TVA comprise), la délivrance d'une note est facultative, mais celle-ci doit être remise au client s'il le demande.*



- DV Franck VIAUD N° ORDRE 10807
- DV Léa CHAVANELLE N° ORDRE 26796  
DU DE VETERINAIRE COMPORTEMENTALISTE
- DV Sandrine PILLON N° ORDRE 14123
- DV Julie VAN DROOGENBROECK N° ORDRE 35694
- DV Sandra PERNET-CATHERIN N° ORDRE 18639

**Barèmes d'honoraires au 1er Janvier 2025      prix TTC en euros (TVA à 20 %)**

à tous les honoraires indiqués ci-dessous, peuvent s'ajouter d'éventuels dépassement selon urgences, horaires, produits et doses employés et injectés, anesthésie ou tranquillisation, difficulté rencontrées, exigences particulières du client, etc...

<b>PASSEPORT</b>	<b>EURO</b>
délivrance	<b>22,90</b>

**IDENTIFICATION**

Transpondeur : « puce électronique »	<b>92,90</b>
Tatouage au dermographe / lors d'une anesthésie générale	<b>117,60/64,90</b>

**STERILISATION CHIRURGICALE**

<b>CHATS</b>	(inclus : consultation pré opératoire + retrait des points pour les femelles )
Ovariectomie (femelle)	<b>169,90</b>
Ovario-hystérectomie (femelle)	<b>298,90</b>
Castration (mâle)	<b>85,00</b>

<b>CHIENS</b>	(inclus : consultation pré opératoire + anti douleur + retrait des points )
Ovariectomie ou hystérectomie (femelle)	<b>De 413,50 à 839,60</b>
Castration (mâle)	<b>De 378,30 à 443,50</b>

**NAC**

Mâle	<b>145,20</b>
Femelle	<b>231,10</b>
ovariectomie	
Ovario-hystérectomie (lapine)	<b>329,40</b>

**EUTHANASIE – INCINERATION**

Euthanasie Chat – Chien	<b>A partir de 78,70</b>
Crémation collective chat	<b>103,90</b>
Crémation collective chien	<b>107,20</b>
Crémation collective NAC	<b>70,00</b>
Crémation individuelle chat	<b>248,50</b>
Crémation individuelle chien	<b>255,20</b>
Crémation individuelle NAC	<b>187,90</b>

*Nous sommes à votre disposition pour établir ensemble un devis détaillé des prestations que nous pouvons vous proposer.  
Arrêté n°83-50/A du 3 octobre 1983 : article 1 : « toute prestation de service doit faire l'objet, dès qu'elle a été rendue et en tout état de cause avant paiement du prix, de la délivrance d'une note lorsque le prix de la prestation est supérieur ou égal à 25 € (TVA comprise). Pour les prestations de service dont le prix est inférieur à 25 € (TVA comprise), la délivrance d'une note est facultative, mais celle-ci doit être remise au client s'il le demande.*

